

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-453036

CA

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7285 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre
 Nom & Prénom : BOUCHABOUH RACHID
 Date de naissance : 07/12/1967
 Adresse : RIS CALIFORNIA ROUTE DE L'AMBAQUE
WILLANIS CALIFORNIE CASABLANCA
 Tél. : 0661168864 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

MUPRAS

Cache du médecin : 21 FEV 2020
 Date de consultation : / /
 Nom et prénom du malade : BOUCHABOUH HAMZA Age : 20 ans
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : Folliculite et dermatite
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 20/02/2020
 Signature de l'adhérent(e) :

Professeur Hakima LAKHDAR

Dermatologie - Vénérologie
Ancien Chef du Service de Dermatologie
du CHU Ibn Rochd Casablanca

الإستاذة حكيمة الأخضر

الأمراض الجلدية والتناسلية
رئيسة القسم سابقا بالمركز الصحي الجامعي
إبن رشد الدار البيضاء

196,50

100 FEB 2020

N2 Boucra B crouk حوض

296,50 x 2

Safceu 100 (S)

69,00 x 3

for Pichalep (S)

1 cr x 21 x 100

1 cr 1 y 6 semaines

249,98

Laser avec ce corps en Gel pump Canouille Be (S.P)

342,91

Pupander

PHARMACIE JIVANE CALIFORNIE
Dr. JIVANE CALIFORNIE - CHOU
Tél: 05 22 87 11 12 CASABLANCA

Keloid aurici 1F (S)
Dermoid per 1F (S.P)
Euphleid 1F (S.P)

N° 4303

DIFFERINE 0.1 %
crème, tube de 30 g
AMM N° 291 DMP/21/NCV
PPV: 72,50 DH
Distribué par SOTHEMA
B.P. N° 1, 27182 Bouskoura - Maroc
6 118001 070206

196,50

72,50 1 cr den 80r/2 m usage de der-efaus x 1 mois

Differine crème 80r/2 (S)

(S.P)

203,00

Soin apres-ent Potence sur peau (S.P)

37,20

Protholone gel.

(NS)

Titulaire de l'AMM au Maroc: POLYMEDIC
Quartier Arsaline-Rue Amyot Inville
BP 10877 CASABLANCA-MAROC
Fucithalmic® 1% gel ophtalmique
Tube de 3 g
AMM N°184
DMP/21/NRQ
PPV : 37 DH 20 6 118001 200818

STERDEX pommade ophtalmique
Dexaméthasone 0,267 mg /
Oxytétracycline 1,335 mg
PPV : 26,40 DH
6 118001 100378
Enreg. MA : n° 338R/17 DMP/21/NRQ
338R/17 DMP/21/NRQ رقم التسجيل بالمغرب
Distribué par COOP PHARMA
41, rue Mohamed Diouri, 29 110 Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAUDI 22986

26,40 } 1 seule poussee

Sta Deb.

(NS)

1 seule / 2 poussee

235,45

Eucan

Euceni

bidon sec

le mal-usage

1737,48

~~PHARMACIE JNANE CALIFORNIE
Dr. FACH MOUSSE
10 PISTE TADJ MAHMOUD
JNANE CALIFORNIE AIN CHOQ
Tél : 05 22 87 11 12 CASA~~

TETRALYSAL 300 mg
Boîte de 16 gélules
AMM N°26 DMP/21/NCV
P.P.V : 69,00 DH
Distribué par SOTHEMA
B.P.N°1, 27182 Bouskoura-Maroc
6 118001 070800

TETRALYSAL 300 mg
Boîte de 16 gélules
AMM N°26 DMP/21/NCV
P.P.V : 69,00 DH
Distribué par SOTHEMA
B.P.N°1, 27182 Bouskoura-Maroc
6 118001 070800

TETRALYSAL 300 mg
Boîte de 16 gélules
AMM N°26 DMP/21/NCV
P.P.V : 69,00 DH
Distribué par SOTHEMA
B.P.N°1, 27182 Bouskoura-Maroc
6 118001 070800

PHARMACIE JNANE CALIFORNIE
Dr. FACH MOUSSE
10 PISTE TADJ MAHMOUD
JNANE CALIFORNIE AIN CHOQ
Tél : 05 22 87 11 12 CASA

Pharmacie JNANE CALIFORNIE - Casablanca

FALAH Youssef

0522871112

10 Bd Taddart .Residence lina . Jnane californie ., casablanca



Facture N° FAC-55474

Date : 10/02/2020

BOUCHABCHOUB HAMZA

CASABLANCA, Maroc

Produit	Qté.	P.U	Total
PREPARATIOM N4303	1	342,91	342,91

Total Organisme

0 DHS

Total Client

342,91 DHS

Total

342,91 DHS

Arrêté la présente facture à la somme de : trois cent quarante-deux DHS et quatre-vingt-onze centimes

PHARMACIE JNANE CALIFORNIE
Dr. FALAH YOUSSEF
10 Bd Taddart - Résidence Lina
Jnane Calif - Casablanca
Tel : 05 22 87 11 12

RC : 274771 ICE : 001512678000029

Tel : 0522871112

Adresse : 10 Bd Taddart .Residence lina . Jnane californie ., casablanca